

# Genève, troisième âge ou nouvelle jeunesse?

Autor(en): **Catsaros, Christophe / Poel, Cédric van der**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **139 (2013)**

Heft 18: **Genève**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## ÉDITORIAL

### GENÈVE, TROISIÈME ÂGE OU NOUVELLE JEUNESSE ?

L'abandon du zonage et la recherche de la mixité en matière de planification de nouveaux quartiers est une bonne nouvelle pour Genève. Elle témoigne d'une prise de conscience de l'échec de certains modèles qui, tout en étant fonctionnels, ne parvenaient pas à constituer des environnements urbains. Adopter un urbanisme d'îlots à la place d'un urbanisme de barres est un bon choix. L'inconvénient c'est qu'il vient tard, et qu'il n'est pas suffisant.

La critique de l'urbanisme des barres date de la fin des années 1950 (le CIAM de 1954 ne sonne-t-il pas le glas de la Charte d'Athènes ?). Elle est pratiquement contemporaine à son émergence. Plus tard, dans les années 1960 et 1970, des solutions radicales vont être envisagées pour inventer de nouveaux modèles de mixité. En France, elle vont aboutir à l'adoption dans les années 1990 d'un juste milieu entre la radicalité des pionniers et le conservatisme du marché.

Il suffit de se promener dans n'importe quelle ville européenne pour constater ce qui relève de l'évidence. Les quartiers intéressants, vivants et pas seulement animés, sont rarement ceux qui répondent aux normes et aux standards de notre époque. Ils sont denses voire congestionnés, ils sont mixtes au point où certaines activités entrent en conflit. La solution n'est pas de refaire la ville ancienne, comme on a pu le croire dans les années 1980. Mais on peut s'en inspirer et concevoir des projets hors-normes qui constitueront les figures de proue de renouveau genevois.

Le nouveau Genève ne pourra pas se faire sans quelques projets emblématiques qui donneront la tonalité à l'ensemble. Le PAV semble être appelé à remplir ce rôle. Reconversion d'une zone industrielle qui doit rester active, il semble capable de combler à lui seul le retard accumulé ces dernières décennies en matière de fabrique urbaine. La valeur du PAV est dans la pertinence de la réponse qu'il apporte à une situation typiquement genevoise. Il constitue une démarche innovante, authentique, et non une formule inspirée de ce qui se fait ailleurs. Ce n'est ni une ZAC parisienne, ni un STEK berlinois.

Pour toutes ces raisons, le PAV doit aller vite. Il doit quitter le champ des possibles pour devenir un acte effectif. Il doit donner rapidement des signes tangibles de son action sur le territoire qu'il délimite, et surtout il doit trouver très rapidement la place qu'il va avoir dans le quotidien des genevois. Il en va de sa crédibilité

*Christophe Catsaros et Cedric van der Poel*